

PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Des solutions pour Choindez

La fermeture de la fonderie de Choindez, victime d'une délocalisation de sa production en Allemagne, est une très mauvaise nouvelle économique pour le Jura. **Elle interpelle directement le canton relativement au sort des ouvriers promis à un licenciement, auxquels doit aller notre entière solidarité et pour lesquels doivent être posés des actes aptes à assurer leur reclassement.**

Le canton, par son Service de la promotion économique, est bien entendu concerné par l'avenir à court terme de ce site industriel, notamment en ce qui concerne l'affectation de ses principaux bâtiments.

L'imposant bâtiment administratif de Choindez, vide à 98%, dispose de surfaces impressionnantes par leur volume. A une époque où les plans de zones restreignent de façon drastique les emprises de terrain en zone agricole, l'affectation future de ce bâtiment, laissé pratiquement à l'abandon, mérite que le Service de la promotion économique s'y intéresse sérieusement, pour y redonner vie.

La bretelle autoroutière de la Verrerie, qui avait aussi pour mission de desservir le site industriel de Choindez, reste un argument de poids pour y développer de nouvelles activités. L'Etat devrait, à ce propos, faire preuve d'initiative et d'esprit d'ouverture pour redonner à Choindez son statut de site industriel.

La production de véhicules électriques à trois roues qui connaît un essor intéressant, est un bel exemple de nouvelles activités qui peuvent s'y développer. Si, comme le laisse entendre le communiqué de presse des propriétaires Von Roll, le site ne permet pas une extension de l'activité actuelle de fonderie, les surfaces et les volumes à disposition permettent d'envisager des implantations nouvelles importantes et intéressantes, avec à la clef la création de postes de travail.

Le Gouvernement est-il prêt à mettre en mouvement toute action utile à la sauvegarde des intérêts économiques du canton en favorisant une redynamisation du site industriel de Choindez ?

Le responsable :


Pierre-André Comte

Delémont, le 26 juin 2018